

## Code Ethique Reiki

1/ Le Praticien de Reiki est une personne ayant été formée au Reiki par un enseignant pouvant prouver que sa lignée remonte à Mikao Usui. Pour chaque degré, il doit avoir reçu les initiations en direct, c'est-à-dire en présence de son formateur, lui-même non initié à distance.

2/ Le Maître Praticien de Reiki déclare en toute conscience que le Reiki :

- Ne se substitue pas à la médecine conventionnelle et ne remplace en aucun cas les traitements médicaux.
- S'inscrit parmi les techniques complémentaires d'accompagnement
- Ne s'apparente à aucun ordre religieux ou spirituel dogmatique

3/ Ainsi en tant que Maître Praticien de Reiki, je m'engage à :

- Respecter le secret professionnel,
- Respecter la dimension sacrée des symboles,
- Ne jamais émettre de diagnostic ou de jugement,
- Ne jamais interférer dans la relation entre le receveur et le corps médical,
- Toujours traiter les personnes avec qui je pratique dans le plus grand respect,
- Ne jamais exercer de pression, d'abus de pouvoir, ni de harcèlement qu'ils soient moraux, sexuels ou de quelque domaine que ce soit sur mes receveurs,
- Diriger tout client qui semblerait avoir besoin de soins psychologiques et/ou médicaux vers un professionnel de santé compétent,
- Pratiquer une communication honnête et transparente sur le Reiki, sur sa nature, son potentiel et ses limites, ainsi que sur la durée et le déroulement des séances,
- Informer clairement des tarifs pratiqués que ce soit pour les séances ou pour les formations,

4/ En outre, j'ai conscience de l'importance de travailler sur moi. Je m'engage donc à : Faire de mon mieux pour vivre, respecter et faire connaître les Idéaux du Reiki de Mikao Usui. Sachant qu'ils représentent une part essentielle de l'enseignement du Reiki, je m'efforce de les appliquer au quotidien, que ce soit dans ma vie personnelle ou professionnelle,

Cœuvrer à ma propre évolution personnelle et à mon processus d'auto guérison afin d'intégrer totalement l'essence du Reiki dans mes actions quotidiennes tant au niveau personnel que professionnel,

Me perfectionner dans ma pratique du Reiki, et toujours travailler avec Honnêteté, Respect, Conscience, Amour et Humilité,

Recevoir mes clients ou mes élèves dans un local propre, aéré et adapté.

Extrait du Code de Déontologie de La Fédération du Reiki Usui (LFRU)